



Programme de formation 2023/2024 :

Mettre en pratique les techniques de la graphopédagogie

Association 5E

Public visé - Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation et d'obtenir la qualification à laquelle elle prépare, il est préférable d'avoir un niveau de licence universitaire et une expérience préalable dans l'encadrement d'enfants.

La formation est organisée pour un effectif de 8 à 13 stagiaires.

Durée, mode et lieu de la formation

La formation est composée de plusieurs modules :

- ✓ Deux sessions de formation théorique et technique avec mises en situations et devoirs pour une durée totale de 80 h en présentiel. Les cours ont lieu de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
- ✓ Entre les deux sessions de cours, le stagiaire doit rendre une série de trois devoirs écrits.
- ✓ Le stagiaire doit également effectuer un stage d'observation chez l'une des formatrices de l'association 5E et rendre un rapport de stage.
- ✓ Une pratique accompagnée est mise en place, permettant au stagiaire de s'entraîner à la rééducation de l'écriture, encadré par une formatrice.
- ✓ Lors de la deuxième semaine en présentiel, chaque stagiaire doit présenter un court exposé oral.
- ✓ A l'issue de cette deuxième semaine, un questionnaire à choix multiple permet de contrôler les connaissances des stagiaires
- ✓ Un examen oral a lieu en fin de formation.

Les cours ont lieu à l'espace Kellermann, 17, bd Kellermann, 75013 Paris.

Descriptif général des compétences visées

La formation s'articule autour de compétences professionnelles. Ces compétences techniques, organisationnelles et collaboratives sont les suivantes :

I- COMPÉTENCES TECHNIQUES

- A) Savoir observer une écriture : connaître le vocabulaire spécifique à la description d'une écriture, savoir utiliser les différentes échelles d'évaluation de l'écriture (échelle d'Ajuriaguerra, grille 5 E, BHK).
- B) Comprendre les gestes formateurs des lettres.
- C) Savoir corriger une mauvaise posture et une mauvaise tenue du crayon grâce à des exercices efficaces.
- D) Savoir proposer une progression d'exercices adaptés pour faire évoluer positivement une écriture manuscrite et connaître les outils à disposition du graphopédagogue.
- E) Etre capable d'identifier les signaux d'alertes de différents types de problèmes (neurologiques, visuels, attentionnels...) et d'orienter vers le professionnel compétent si nécessaire.
- F) Savoir identifier la persistance de réflexes primordiaux impliqués dans le geste d'écriture et être capable d'aider à l'intégration de ces réflexes ou d'orienter vers un professionnel compétent si nécessaire.
- G) Savoir mesurer une vitesse d'écriture et l'améliorer en travaillant les compétences en copie (empan visuel, mémoire de travail, attention à la langue, orthographe).
- H) Connaître les différents publics et leurs spécificités : enfants de moins de 6 ans, adultes, enfants précoces, personnes handicapées, dyspraxiques...
- I) Savoir identifier la latéralité d'une personne grâce entre autres au test d'Auzias. Connaître les spécificités des gauchers et savoir mener une relatéralisation si nécessaire.

II-COMPÉTENCES COLLABORATIVES

- A) Savoir créer une relation de confiance entre l'enfant, le parent et le graphopédagogue pour que la rééducation de l'écriture soit efficace.
- B) Bien connaître le système éducatif français et les attentes institutionnelles en fonction du niveau de classe des élèves. Savoir faire le lien avec l'école et les enseignants.
- C) Bien connaître les professionnels paramédicaux avec qui le graphopédagogue est susceptible de collaborer : orthophonistes, psychomotriciens, orthoptistes, neuropsychologues...
- D) Travailler en réseau avec l'ensemble des graphopédagogues 5E pour enrichir ses pratiques professionnelles et les mettre à jour régulièrement (grâce entre autres à un forum d'échanges professionnels et à un colloque annuel)
- E) Mettre à jour ses connaissances régulièrement par la participation à des formations professionnelles et communiquer avec les autres participants à ces formations.

II-COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

- A) Etre capable d'ouvrir un cabinet libéral de graphopédagogie. Pour ce, chaque stagiaire doit choisir le cadre légal qui lui convient (statut, régime fiscal).
- B) Savoir répondre aux obligations légales liées à la profession (comptabilité, déclarations sociales et fiscales, assurance...)
- C) Savoir utiliser les réseaux sociaux et mettre en œuvre les moyens de communication pour faire connaître la profession de graphopédagogue.
- D) Respecter la déontologie de la profession (signature de la **Charte des rééducateurs indépendants**).
- E) Faire connaître annuellement à l'association les indicateurs professionnels lui permettant d'effectuer le suivi de ses anciens stagiaires.

Moyens pédagogiques mis en œuvre

- ✓ Les cours théoriques sont dispensés en présentiel avec des supports numériques (diaporamas et vidéos) et traditionnels (tableau blanc).
- ✓ Un livret est remis à chaque stagiaire à chacune des deux sessions. Il comporte des écritures à étudier et des informations complémentaires aux cours théoriques.
- ✓ Un livret comportant le travail à effectuer entre les sessions est également remis. Il comprend l'intitulé des trois devoirs, un guide du stage pratique et du rapport de stage ainsi que de l'exposé à faire durant la deuxième session. Il détaille également les modalités d'évaluation prévues.
- ✓ Les stagiaires doivent apporter de quoi prendre des notes ainsi que du papier A4 blanc et des crayons. Le matériel pédagogique spécifique est fourni durant les sessions en présentiel : papier A3, outils scripteurs particuliers, matériel de motricité fine, matériel nécessaire au test d'Auzias.

Évaluation

Les compétences évaluées sont celles citées précédemment.

Le contrôle des connaissances porte sur :

- ✓ Les 3 devoirs écrits – 10 % de la note finale pour les 2 premiers, 15 % pour le dernier, soit 35 % au total
- ✓ Le rapport de stage – 15 %
- ✓ Le tutorat – 15 %
- ✓ Un exposé effectué durant la deuxième session en présentiel – 5 %
- ✓ Un contrôle des connaissances en fin de deuxième session sous forme de QCM – 10 %
- ✓ Un examen final oral comprenant une étude de cas et des questions théoriques et pratiques – 20 %

Pour obtenir l'attestation de compétences, le stagiaire doit avoir obtenu une moyenne de 65 % minimum à l'ensemble des items. Tout zéro est éliminatoire.

À l'issue de l'examen final, et après délibération du jury, il est remis aux stagiaires ayant satisfait aux exigences **un certificat de compétences en graphopédagogie** signé par les formatrices.

Déroulé de la formation

1. Première semaine de cours – juillet 2023

lundi 17 juillet 2023

matin :

Tour de table, présentation du métier, historique de la formation.

Le geste formateur des lettres.

Observer une écriture - première partie (la grille 5E, le vocabulaire permettant de décrire une écriture sous tous ses aspects, la typologie des dysgraphies)

après-midi :

exercices pratiques de motricité fine.

Observer une écriture – deuxième partie

Analyse d'écritures.

mardi 18 juillet 2023

matin :

Correction du devoir du soir (analyse de deux tenues de crayon)

La tenue de crayon, la posture.

Exercices pratiques de tenue du crayon.

après-midi :

Exercices pratiques de tenue du crayon.

Analyse d'écritures.

mercredi 19 juillet 2023

matin :

Correction du devoir du soir (analyse d'une écriture avec tenue du crayon)

Les outils du rééducateur – première partie.

après-midi :

Exercices pratiques : e l i u t.

Le réflexe d'agrippement palmaire

Écriture et mouvement — encodage kinesthésique, guidage vocal.

jeudi 20 juillet 2023

matin :

Correction du devoir du soir (analyse d'une écriture).

Les étapes d'une rééducation-type.

Observation et analyse d'une première séance.

après-midi :

Exercices pratiques : les lettres rondes.

Une rééducation de A à Z.

Les outils du rééducateur – deuxième partie.

vendredi 21 juillet 2023

matin :

Correction du devoir du soir (analyse d'une écriture).

Ouvrir son cabinet – première partie.

après-midi :

Exercices pratiques : l'écriture de rééducatrice.

Aménagements scolaires possibles à proposer pour les enfants en difficulté.

Des professionnels à connaître : orthophoniste, psychomotricien...

Point sur les stages pratiques – présentation des devoirs, du tutorat, du stage et de l'exposé. Point sur les sites internet

2. Devoirs

Les trois devoirs écrits (à rendre pour fin décembre 2023, mi-mars 2024 et début mai 2024), comportent :

- ✓ Études d'écritures
- ✓ Propositions de rééducation
- ✓ Analyses de fiches d'exercices
- ✓ Analyse de l'évolution d'une rééducation
- ✓ Présentation d'une rééducation effectuée par le stagiaire
- ✓ Présentation d'exercices de rééducation

Après correction de chacun des deux premiers devoirs, une session à distance sera organisée avec l'ensemble des stagiaires pour une correction collective, permettant à chacun d'améliorer le devoir suivant.

Si les devoirs d'un stagiaire font apparaître un niveau insuffisant, un quatrième devoir sera demandé à ce stagiaire. La note de ce dernier devoir remplacera la plus mauvaise des notes obtenues aux devoirs précédents.

3. Stage d'observation

Le stage d'observation doit être effectué auprès de l'une des formatrices, graphopédagogues en exercice. Il est recommandé d'observer 6 à 8 séances au minimum, entre le 22 juillet 2023 et le 16 décembre 2024

(les séances peuvent être regroupées sur une ou deux journées consécutives).

Le rapport de stage doit comporter l'analyse de quatre de ces séances selon les axes suivants :

- ✓ La relation triangulaire enfant / parent / rééducatrice
- ✓ La progression des exercices
- ✓ Les réussites et les difficultés de l'élève
- ✓ L'utilisation du matériel et de l'environnement par la rééducatrice

Le rapport de stage à rendre **dans les quinze jours suivant le stage**. En cas d'insuffisance de ce rapport, un second stage d'observation pourra être organisé et un second rapport de stage demandé. Seule la note de ce nouveau rapport de stage sera prise en compte dans l'évaluation globale.

4. Tutorat

Chaque stagiaire devra, afin de pouvoir s'entraîner à la graphopédagogie, donner des cours de rééducation de l'écriture entre les deux sessions. Cette pratique accompagnée devra avoir lieu après le stage d'observation et la réception par le stagiaire de son rapport de stage corrigé.

Une tutrice sera attribuée à chaque stagiaire. Le stagiaire devra contacter sa tutrice après chaque séance de rééducation afin d'échanger avec elle sur le déroulé de la séance et d'obtenir des conseils pour la poursuite de la rééducation.

Les moyens de communication sont laissés à l'appréciation du stagiaire et de la tutrice. Il est demandé au stagiaire de fournir, après chaque séance, les documents permettant à la tutrice de pouvoir suivre la rééducation (écriture de l'élève, photos / vidéos de la tenue du crayon et de la posture, fiches d'exercices données...)

Il est recommandé de commencer plusieurs rééducations de l'écriture. L'une de ces rééducations fera l'objet du tutorat. Une autre fera l'objet d'une grande partie du devoir 3. Il est prudent d'en prévoir plus, au cas où un élève abandonnerait la graphopédagogie pour une raison quelconque.

5. Exposé

Le premier jour de la deuxième session, chaque stagiaire devra présenter un court exposé sur un point précis. Ce point peut être une question ou une remarque faite lors du stage d'observation ou lors des séances de rééducation menées par le stagiaire.

L'exposé ne doit durer que 10 minutes et permettre de mutualiser questionnements et remarques personnelles sur la rééducation. Un support visuel n'est pas indispensable, mais un vidéoprojecteur sera à la disposition des stagiaires qui souhaiteraient illustrer leur exposé.

6. Deuxième semaine de cours – juillet 2024

lundi 15 juillet 2024

matin :

Exposés des stagiaires.

après-midi :

Exercices pratiques : les tracés-glissés.

La latéralisation, les spécificités des gauchers.

Le test d'Auzias.

Le réflexe tonique asymétrique du cou (RTAC).

mardi 16 juillet 2024

matin :

Mise en situation : exercices pratiques.

Les enfants dys et les enfants précoces.

après-midi :

Le BHK.

Les problèmes visuels.

mercredi 17 juillet 2024

matin :

Les stratégies de copie.

Les spécificités de la rééducation des adultes.

après-midi :

Exercices pratiques : les lettres rondes.

Les enfants de moins de 6 ans.

Les personnes âgées.

jeudi 18 juillet 2024

matin :

Lecture et orthographe.

Les dystonies fonctionnelles de la main.

après-midi :

Exercices pratiques : les lettres en pont.

Ouvrir son cabinet – deuxième partie.

Vendredi 19 juillet 2024

matin :

Quand arrêter une rééducation ?

Rencontre avec des rééducatrices des promotions précédentes et échanges.

après-midi :

Exercices pratiques

Comment se faire connaître ?

Le site internet

Contrôle des connaissances sous forme de QCM.

Le point sur l'examen final

7. Examen oral terminal

samedi 20 juillet 2024

matin : Examen oral de fin de formation.

25 minutes de préparation – 10 minutes de présentation – 15 minutes de questions.

- ✓ Étude de cas : à l'aide d'une vidéo de séance 1, d'un échantillon de l'écriture avant rééducation et de quelques renseignements utiles, dégagez les caractéristiques essentielles de l'écriture de l'enfant et proposez les grands axes de cette rééducation.
- ✓ Exercices de rééducation à présenter aux examinatrices
- ✓ Écriture de quelques mots avec l'écriture de rééducatrice

Après-midi : délibération du jury. Proclamation des résultats et remise des certificats.

L'après-midi se terminera par un pot de l'amitié.

Maj 29/11/22